

y de la laiterie Agour

ette (64) vient de se voir décerner
e à l'occasion des World Cheese
ry international de 200 professionnels
nt en concurrence. PHOTO JEAN-DANIEL CHOPIN



SUDOUEST.FR

Retrouvez-nous sur Facebook :
www.facebook.com/sudouestjournal
et Twitter : @journal sudouest

BOIS ET FORÊT

La fin des colles cancérigènes ?

Fabriquée en Aquitaine à base de tannins de bois et de farine de maïs, une colle renouvelable pourrait bientôt se substituer aux synthétiques

JACQUES RIPOCHE

j.ripoche@sudouest.com

Le formaldéhyde (formol) est dans le collimateur de la réglementation européenne et française. Ce composé organique très volatil (COV) est en effet considéré, selon diverses études, comme potentiellement cancérigène. Il serait notamment facteur de cancers du nasopharynx. À tout le moins suspect d'irritations des yeux, du nez et de la gorge. Le formaldéhyde a des applications multiples. Dans la filière bois, il est notamment utilisé dans la fabrication de colles (phénol/formol) pour les panneaux de particules ou de contreplaqué.

Dans le Sud-Ouest, et particulièrement dans les Landes où se concentre une importante industrie du panneau, cette situation a été prise en compte dès 2008. La volonté de trouver une solution alternative a donné lieu au projet Bois écomatériaux Aquitaine (Bema). Au terme de trois années et demie de recherche et de tests en conditions industrielles, les conclusions viennent d'être livrées : « Nous avons démontré que l'on peut réaliser des colles très performantes à base de farine de maïs et de tannins de mimosa que l'on peut remplacer aussi par des tannins et des écorces de pin maritime », explique Bertrand Charrier.

2 millions d'euros

Ce professeur de l'université de Pau et des Pays de l'Adour, et tout particulièrement de l'IUT des Pays de l'Adour (sciences et génie des matériaux) à Mont-de-Marsan, est le coordi-



L'universitaire Bertrand Charrier, à l'IUT de Mont-de-Marsan, coordinateur du projet Bois écomatériaux Aquitaine. ARCHIVES « SO »

inateur de Bema, qui implique comme partenaires industriels Rol-Pin (Labouheyre), Egger (Rion-des-Landes), Darbo Sonae (Linxe), Maisadour, ainsi que le groupe chimiste Arkema France (ex-branche chimie de Total). Le FCBA (Centre technique du bois, à Bordeaux) a également apporté son concours, ainsi que les universités de Bordeaux 1 et de Lorraine.

30% de produits naturels

Environ 2 millions d'euros ont été investis dans ce projet, labellisé par le pôle de compétitivité Xylofutur, dont 800 000 euros de subventions du Fonds unique interministériel réservés aux projets de recherche et développement et de la région Aquitaine. Les résultats ont été présentés aux ministères de l'Agriculture et de l'Industrie à la mi-février.

« Nous avons mis en évidence les propriétés de la farine de maïs et des tannins de bois, nous avons apporté la preuve que des produits naturels peuvent se substituer aux colles synthétiques utilisées par les fabri-

cants de panneaux », se réjouit Bertrand Charrier.

« Nous sommes parvenus à introduire 30 % de produits naturels », précise-t-il. Mais l'essentiel est fait : « La partie expérimentale a été validée. Les essais en entreprise ont montré que ça peut fonctionner. Il s'agit désormais de poursuivre le travail afin d'obtenir des colles qui contiennent de 80 à 90 % de matières renouvelables. »

Brevet déposé

Parallèlement à ses recherches sur les colles, le projet Bema a bien avancé dans le domaine des matériaux biocomposites. Cela se traduit, indique Bertrand Charrier, par le dépôt d'un brevet qui porte sur « l'utilisation de farine de bois en mélange avec une résine synthétique, en partie naturelle, fabriquée par Arkema. On a montré que cette farine de bois apporte un atout supplémentaire. Notamment – même si cela peut paraître paradoxal –, en termes de résistance à la chaleur et au feu. » Ce composite peut être utilisé pour du bardage ou du platelage.